

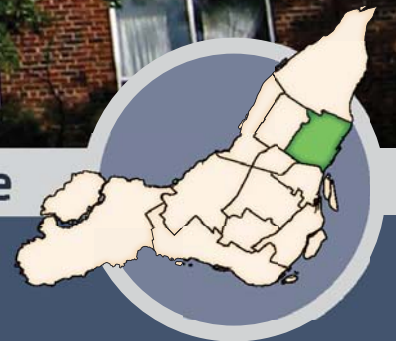
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal



Regard sur la défavorisation à Montréal

Série 2

CSSS Lucille-Teasdale



Québec 

Une réalisation du secteur Surveillance de l'état de santé à Montréal (SÉSAM)

Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

1301, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2L 1M3
Téléphone : 514 528-2400

www.santepub-mtl.qc.ca

Rédaction

Christiane Montpetit
Édith Bergeron

Traitement des données

James Massie
Kosal khun
Ariel Alexis

Cartographie

Maryam Bazargani

Graphisme

Paul Cloutier

Infographie

Martin L'Ecuyer

Les auteurs remercient les personnes suivantes pour leur soutien et leurs commentaires

À la Direction de santé publique : Carl Drouin, Stéphanie Vidal

Les membres du Comité régional d'utilisateurs d'information sociosanitaire

Dans la même série:

CSSS de l'Ouest-de-l'Île
CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle
CSSS du Sud-Ouest-Verdun
CSSS de la Pointe-de-l'Île
CSSS Lucille-Teasdale
CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel
CSSS de la Montagne
CSSS Cavendish
CSSS Jeanne-Mance
CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent
CSSS du Cœur-de-l'Île
CSSS d'Achimsic et Montréal-Nord
Région sociosanitaire de Montréal (à paraître sous peu)

© Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2011)
Tous droits réservés

ISBN 978-2-89494-681-7 (ensemble)
ISBN 978-2-89673-013-1 (série 2) (version imprimée)
ISBN 978-2-89673-014-8 (série 2) (version PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2011

Prix : 8,00 \$

Mot du directeur

De tous les déterminants sociaux de la santé, l'importance des facteurs socioéconomiques ne fait plus de doute. Au Québec, l'indice de défavorisation a été développé afin de caractériser les conditions de vie matérielles et sociales des milieux dans lesquels vivent les populations locales pour être en mesure, par la suite, d'établir leur lien avec leur santé. Depuis plus d'une décennie, plusieurs études ont tour à tour démontré l'association du niveau de défavorisation, sociale ou matérielle, à diverses mesures d'état de santé : espérance de vie en santé, mortalité par cancer, mortalité prématurée, traumatismes, morbidité et difficultés d'adaptations sociales vécues par les jeunes, utilisation des services de santé et des services sociaux, notamment.

En bref...

- La part de la population du CSSS vivant dans des milieux où les conditions matérielles sont les plus défavorables est inférieure à celle de Montréal. Cependant, on remarque des situations fort contrastées entre les secteurs de CLSC et les voisinages. Ainsi, alors que la totalité des résidents du voisinage de Cité-Jardin, dans le secteur de Rosemont, demeurent dans les conditions matérielles les plus favorables, 70 % de la population du voisinage de Hochelaga-Sud, dans le secteur de Hochelaga-Maisonneuve, est plutôt concernée par les conditions matérielles les plus défavorables.
- Une bonne majorité (67 %) des résidents du CSSS vit dans des milieux où les conditions sont défavorables socialement.
- Dans le territoire du CSSS, le secteur de Hochelaga-Maisonneuve est le plus défavorisé sous les deux plans, matériel et social. Dans le voisinage de Hochelaga-Sud, 83 % des résidents vivent dans des aires combinant les conditions matérielles et sociales les plus défavorables.
- Entre le recensement de 2001 et celui de 2006, les changements relatifs à la défavorisation sont mineurs à l'échelle du CSSS. Toutefois, de nombreuses variations sont perceptibles à plus petite échelle. La défavorisation matérielle est moins présente en 2006 dans le secteur de Hochelaga-Maisonneuve alors que, dans le cas du secteur de Rosemont, ce sont plutôt les conditions sociales qui se sont améliorées pendant cette période.

La série Regard sur la défavorisation à Montréal présente les informations permettant de documenter l'ampleur et la répartition des disparités sociales et matérielles dans chacun des CSSS et de ses territoires sociosanitaires constituants (secteurs de CLSC, voisinages) relativement à la situation dans l'ensemble de la région sociosanitaire montréalaise. Il s'agit d'un outil particulièrement utile pour localiser les espaces qui accueillent une concentration plus importante de populations défavorisées. Qui plus est, en comparant la situation lors des deux derniers recensements, les portraits permettent d'établir si les territoires défavorisés sont les mêmes ou s'il existe de nouvelles zones de pauvreté.

Nous espérons que ces constats sur la situation de défavorisation particulière dans chaque CSSS permettront aux décideurs et aux intervenants des réseaux locaux de santé et à leurs partenaires de faciliter la planification, la gestion et le suivi des programmes et services de façon à ce qu'ils répondent le mieux possible aux besoins des populations plus démunies.

Le directeur de santé publique,



Richard Lessard, M.D.

Les voisinages du CSSS Lucille-Teasdale

Qu'est-ce qu'un voisinage?

La carte des voisinages de l'île de Montréal a été conçue par la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal en collaboration avec divers intervenants locaux. Elle a pour but de diviser les territoires sociosanitaires de la région montréalaise en unités plus fines qui reflètent des réalités sociales distinctes et, bien souvent, des milieux nécessitant des interventions différentes.

Cette série 2 est basée sur la version finale de la carte des voisinages, avec 111 voisinages pour l'ensemble de l'île.

À propos de la défavorisation

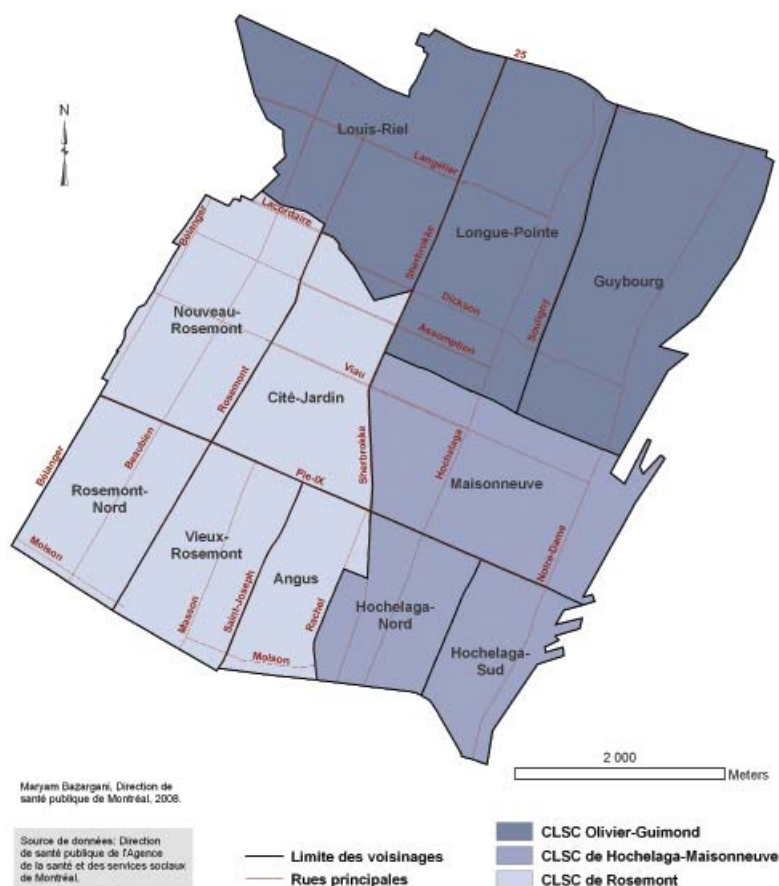
La mesure de la défavorisation¹ permet de caractériser **les conditions de vie** de la population du CSSS par rapport à celles de l'ensemble de la population montréalaise. Son examen est d'autant plus pertinent que la présence d'écarts de santé et de bien-être reliés à la défavorisation sociale et matérielle est maintenant bien documentée.

La défavorisation caractérise le **milieu** dans lequel vit un individu à partir d'un agrégat de caractéristiques des résidents d'une aire de diffusion, soit une petite unité géographique composée de 400 à 700 personnes pour lesquelles les données de recensement sont disponibles. L'indice est composé de plusieurs indicateurs pour cerner la dimension matérielle de la défavorisation (revenu moyen par personne, proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires et proportion de personnes occupant un emploi) et sa dimension sociale (proportion de familles monoparentales, proportion de personnes vivant seules, séparées, divorcées ou veuves).

L'indice de défavorisation est présenté en cinq (5) catégories allant des conditions les plus favorables (en vert sur les cartes, quintile 1 dans les tableaux) aux conditions les plus défavorables (en rouge sur les cartes, quintile 5 dans les tableaux).

La première partie de ce portrait présente les conditions de défavorisation à partir des données du recensement de 2006. La seconde partie examine l'évolution de la situation de défavorisation en comparant ces conditions en 2006 à celles établies à partir de l'indice de défavorisation basé sur le recensement de 2001.

Carte des voisinages
Lucille-Teasdale, 2006



¹ Pour plus de détails sur la méthode, voir la publication suivante : Khun, K., C. Drouin et C. Montpetit (2008). *Regard sur la défavorisation à Montréal. Région sociosanitaire de Montréal*. Série 1, disponible sur le site de l'Espace montréalais d'information sociosanitaire (ÉMIS) : <http://www.emis.santemontreal.qc.ca>

REGARD SUR LA DÉFAVORISATION EN 2006

La défavorisation matérielle en 2006

Dans l'ensemble du CSSS, par rapport à Montréal, une moins grande proportion de personnes vivent dans les conditions matérielles les plus défavorables (quintile 5, en rouge sur la carte), soit 15 %. Toutefois, lorsqu'on examine la situation à plus petite échelle, on constate que diverses situations se côtoient sur le territoire.

Ainsi, dans le secteur de Hochelaga-Maisonneuve, 34 % de la population réside dans des aires caractérisées par les conditions les plus défavorables (quintile 5), et davantage (67 %) si on ajoute les personnes vivant dans des aires associées au quintile 4 de la défavorisation, représentées en rose sur la carte. Dans le voisinage d'Hochelaga-Sud, 70 % de la population (7 727 personnes) réside dans les conditions matérielles les plus défavorables (quintile 5) et cette part grimpe à 96 % (10 593 personnes) lorsqu'on considère également le 4^{ième} quintile. Le nombre de résidents vivant dans les conditions matériellement défavorables (quintiles 4 et 5) est cependant plus élevé dans le voisinage de Maisonneuve (11 231 personnes).

Dans le secteur de Rosemont, 28 % de la population habite dans des zones associées au 4^{ième} ou 5^{ième} quintile de la défavorisation. Des contrastes sont toutefois perceptibles entre les voisinages alors que 100 % de la population de Cité-Jardin demeure dans une zone où les conditions sont les plus favorables (quintile 1, en vert sur la carte) et que 45 % des résidents (11 670 personnes) du Vieux-Rosemont vivent dans une aire où les conditions sont défavorables matériellement, en considérant les quintiles 4 et 5. Toutefois, dans ce secteur, aucun voisinage ne dépasse les 10 % pour les conditions matérielles les plus défavorables (quintile 5).

Un peu plus de 30 % de la population du secteur Olivier-Guimond demeure dans des conditions matérielles défavorables (quintiles 4 et 5). Cette proportion se chiffre à 75 %, soit 2 682 personnes, dans le voisinage de Guybourg.



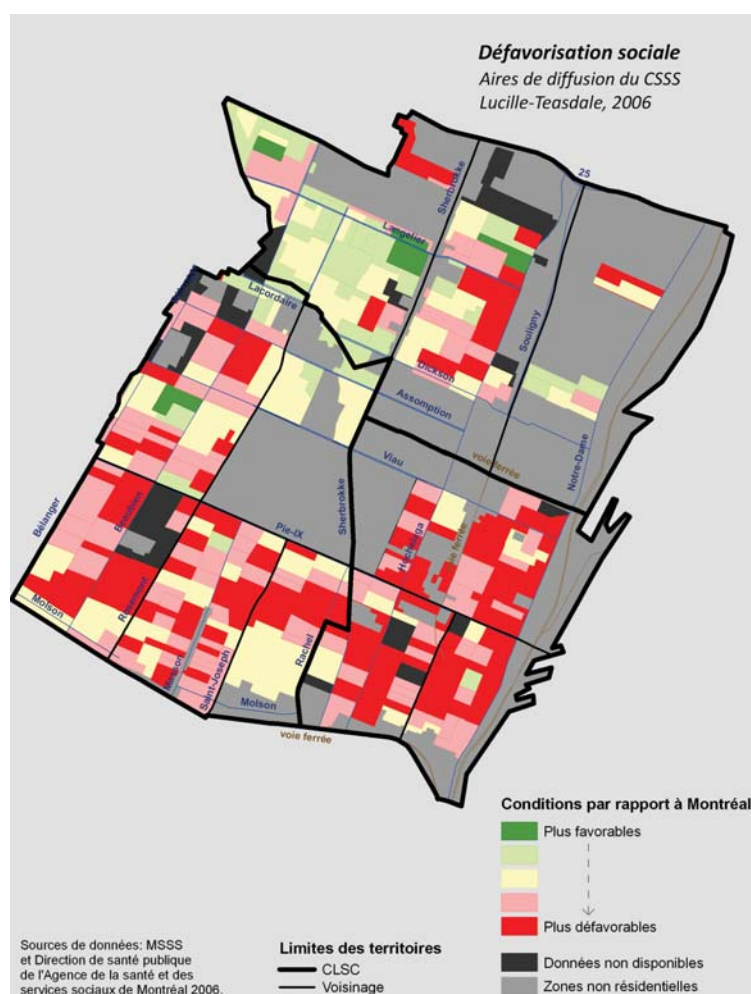
La défavorisation sociale en 2006

Comme en témoignent les nombreuses zones en rouge et rose sur la carte, la défavorisation sociale est plus présente sur l'ensemble du territoire que la défavorisation matérielle. Dans l'ensemble du CSSS, 67 % de la population vit dans une aire où les conditions sociales sont défavorables (quintiles 4 et 5).

Les aires les plus défavorisées socialement (quintile 5) sont localisées principalement dans le secteur de Hochelaga-Maisonneuve où plus de la moitié de la population (55 %) vit dans ces conditions et où tous les voisinages comportent une concentration importante de défavorisation sociale. Si on ajoute les aires associées au quintile 4, cette proportion atteint 87 % dans ce secteur. Dans le voisinage de Maisonneuve, 91 % de la population (16 794 personnes) habite dans une zone où les conditions sociales sont des plus défavorables. Il s'agit de la valeur la plus élevée pour ce territoire de CSSS.

Le secteur de Rosemont comporte également, par rapport à Montréal, une sur-représentation de sa population (34 %) dans le quintile 5 de la défavorisation sociale. En ajoutant les aires associées au quintile 4 de la défavorisation sociale, une part considérable (70 %) de résidents du secteur est concernée par des conditions sociales défavorables. Les voisinages du Vieux-Rosemont et de Rosemont-Nord présentent aussi de fortes proportions (41 % et 42 % respectivement) de résidents habitant dans des zones où les conditions sociales sont les plus défavorables (quintile 5), mais le nombre est supérieur dans le voisinage du Vieux-Rosemont (plus de 10 000 personnes).

La défavorisation sociale est moins présente dans le secteur Olivier-Guimond. Le voisinage de Longue-Pointe se distingue du reste du secteur alors que 55 % de sa population (plus de 8 500 personnes) vit dans des conditions socialement défavorables (quintiles 4 et 5).



Classement du territoire en 2006 selon les valeurs moyennes de défavorisation sociale et matérielle

Le CSSS Lucille-Teasdale se classe parmi les plus défavorisés (10/12) pour ce qui est de la défavorisation sociale et se classe autour de la moyenne (7^{ième}) pour les conditions matérielles.

Le secteur de Hochelaga-Maisonneuve se trouve au dernier rang en ce qui concerne la composante sociale et est aussi parmi les plus défavorisés sur le plan matériel. De ce fait, les positions des voisinages de ce secteur sont parmi les plus défavorables des voisinages montréalais tant en ce qui concerne la composante sociale que, dans une moindre mesure, la composante matérielle. Le voisinage de Hochelaga-Sud se trouve dans une situation préoccupante alors qu'il se classe dans les derniers rangs sous les deux plans.

Le secteur de Rosemont occupe un rang favorable pour les valeurs matérielles, mais se classe parmi les plus défavorisés socialement. Tous ses voisinages, à l'exception de Cité-Jardin, se situent dans les derniers rangs relativement à la défavorisation sociale. Sur le plan matériel, le classement est plus diversifié, montrant les contrastes de conditions à l'intérieur du secteur.

Le secteur Olivier-Guimond se classe parmi la moyenne pour les valeurs matérielle et sociale. Le voisinage de Guybourg occupe toutefois un rang plutôt défavorable pour la composante matérielle, tout comme le voisinage de Longue-Pointe pour la composante sociale.

Classement* en 2006 selon les valeurs moyennes de défavorisation		
	Matérielle Rang	Sociale Rang
CSSS Lucille-Teasdale	7	10
CLSC Olivier-Guimond	14	17
Louis-Riel	45	45
Longue-Pointe	62	87
Guybourg	87	62
CLSC de Hochelaga-Maisonneuve	25	29
Maisonneuve	85	110
Hochelaga-Sud	104	108
Hochelaga-Nord	81	100
CLSC de Rosemont	11	24
Nouveau-Rosemont	51	88
Cité-Jardin	10	39
Angus	31	90
Vieux-Rosemont	64	96
Rosemont-Nord	50	94

* Rang sur 12 CSSS, 29 CLSC ou 111 voisinages de la RSS de Montréal, du moins défavorisé au plus défavorisé.

Défavorisation matérielle, sociale ou combinée?

Comparativement à Montréal, une part plus importante de la population demeure dans des conditions socialement plus défavorables (37 %, en bleu sur la carte) ou dans des aires combinant des conditions matériellement et socialement plus défavorables (31 %, en mauve sur la carte).

Le profil de conditions socialement plus défavorables domine dans le secteur de Rosemont, 48 % des gens habitant une zone caractérisée par ces conditions. Cette proportion atteint plus de 50 % dans les voisinages de Rosemont-Nord et Nouveau-Rosemont (respectivement 55 % et 53 %). Bien que la proportion y soit moindre (45 %), on retrouve tout de même plus de 11 800 résidents vivant dans ces conditions dans le voisinage du Vieux-Rosemont. Ce dernier voisinage regroupe également la proportion et le nombre les plus élevés du secteur de personnes habitant dans des aires matériellement et socialement défavorisées (34 %, soit près de 9 000 résidents).

Défavorisation matérielle et sociale

Aires de diffusion du CSSS Lucille-Teasdale
2006

The map displays the Lucille-Teasdale CSSS territory, which includes parts of Montreal's West Island and central areas. Neighborhoods are color-coded based on their level of material and social disadvantage relative to Montreal averages. The legend indicates five categories: materially and socially more favorable (green), average (yellow), materially less favorable (orange), materially and socially less favorable (purple), and socially less favorable (dark purple). The map also shows territorial boundaries (CLSC and neighborhood) and non-residential zones (grey).

Sources de données: MSSS
et Direction de santé publique
de l'Agence de la santé et des
services sociaux de Montréal 2006.

REGARD SUR L'ÉVOLUTION DE LA DÉFAVORISATION ENTRE 2001 ET 2006

Il est nécessaire de pouvoir détecter les contextes et les populations les plus défavorisés afin de mieux planifier les actions et services qui leur sont destinés. On sait qu'à Montréal, les territoires défavorisés d'il y a trente ans ne sont plus nécessairement les mêmes aujourd'hui. Des milieux à forte concentration de pauvreté existent toujours, mais on trouve aussi de plus en plus des petites poches de pauvreté qui n'épousent à peu près jamais la forme d'un quartier complet et qui sont dispersées dans la grande région montréalaise. Il est important de pouvoir suivre les territoires dans le temps pour détecter ces changements et ainsi être en mesure d'adapter nos interventions.

À cette fin, cette section présente d'abord l'évolution de la répartition des populations dans les différents quintiles de défavorisation et les changements relatifs aux profils de conditions entre 2001 et 2006.

Ensuite, afin de d'illustrer l'évolution spatiale de la défavorisation, trois séries de cartes ont été produites.

1. La première série détaille les changements en s'attardant à toutes les conditions, des plus défavorables aux plus favorables. Les cartes permettent de voir notamment jusqu'à quel point la situation est demeurée stable et, lorsque la situation a changé, de déterminer la nature des changements.
2. La seconde série de cartes se concentre plutôt sur les zones extrêmes de la défavorisation, c'est-à-dire celles où les conditions sont les plus défavorables; elles permettent de voir si les zones défavorisées en 2006 sont toujours les mêmes et de détecter les nouvelles poches de pauvreté.
3. La troisième série, quant à elle, porte sur les zones où les conditions sont les plus favorables, rendant possible notamment une identification des milieux qui ont connu un certain embourgeoisement².

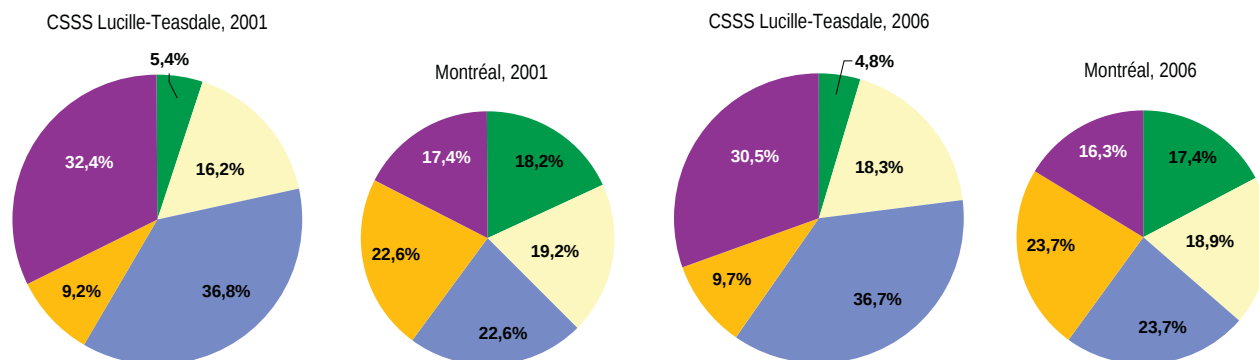
Évolution de la répartition des populations dans les différents quintiles de défavorisation entre 2001 et 2006

À l'échelle du CSSS, on note peu de variation dans la répartition de la population dans les différents quintiles de défavorisation matérielle. À plus fine échelle, on observe toutefois quelques changements dans deux secteurs. Ainsi, le pourcentage de la population vivant dans le 5^{ième} quintile de la défavorisation matérielle a diminué de 44 % à 34 % (19 724 en 2001 à 15 518 résidents en 2006) dans le secteur de Hochelaga-Maisonneuve. Dans le secteur de Olivier-Guimond, cette proportion a plutôt augmenté de 5 % à 10 % (de 2 073 à 3 991 résidents).

Dans le cas de la défavorisation sociale, la part de la population vivant dans les conditions les plus défavorables (quintile 5) est un peu moins importante dans le CSSS en 2006 (36 % de la population) qu'en 2001 (39 %). Cette diminution concerne surtout le secteur de Rosemont où la part de la population demeurant dans les conditions sociales les plus défavorables (quintile 5) a diminué de 41 % à 34 % ou de 31 513 à 27 013 personnes.

² Un phénomène défini comme une transformation socio-économique d'un quartier engendrée par l'arrivée progressive d'une nouvelle classe de résidents qui en restaure le milieu physique et en rehausse le niveau de vie.

Évolution des profils de conditions de défavorisation entre 2001 et 2006

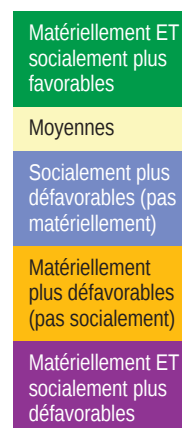


Dans le CSSS, la répartition de la population dans les différents profils est somme toute assez constante entre 2001 et 2006. Le profil de défavorisation combinée, soit des conditions matériellement et socialement plus défavorables, est toujours beaucoup plus représenté en 2006 comparativement à la situation montréalaise.

Dans le secteur Olivier-Guimond, on note une importance accrue en 2006 des aires de diffusion où les conditions sont matériellement plus défavorables. La part de personnes dans ce profil a plus que doublé pour s'établir à 21 % (8 068 personnes) en 2006 (comparativement à 10 % ou 3 998 personnes) en 2001.

Dans le secteur de Hochelaga-Maisonneuve, le principal changement concerne la proportion d'individus demeurant dans les conditions socialement plus défavorables qui a connu une hausse de huit points de pourcentage pour s'établir à 28 % en 2006.

La part de la population habitant des zones où les conditions sont moyennes s'est accrue considérablement dans le secteur de Rosemont (11 % en 2001 et 21 % en 2006). On note également une diminution de la proportion de personnes vivant dans le profil de conditions socialement plus défavorables (48 % ou 37 871 personnes en 2006 comparativement à 53 % en 2001 ou 40 356 personnes). Concernant les voisinages, Cité-Jardin a vu sa proportion passer de 0 % à 65 % dans le profil de conditions moyennes durant la même période.



Évolution spatiale de la défavorisation

1. Changements détaillés à l'échelle des aires de diffusion

Dans la première série de cartes, la comparaison des valeurs de défavorisation matérielle et sociale des aires de diffusion en 2001 et 2006 permet de distinguer sept possibilités qui traduisent des changements de nature favorable ou défavorable ou encore le maintien des mêmes conditions entre 2001 et 2006.

Ainsi, par rapport à 2001, il peut y avoir :

Des changements de nature favorable, soit un passage :

- des conditions les plus défavorables (quintiles 4 ou 5) aux plus favorables (quintiles 1 ou 2) : en vert foncé sur la carte
- des conditions les plus défavorables (quintiles 4 ou 5) aux moyennes (quintile 3) : en vert moyen
- des conditions moyennes (quintile 3) aux plus favorables (quintiles 1 ou 2) : en vert pâle

Stabilité

- Les aires sont demeurées dans la même catégorie de conditions : en gris foncé

Des changements de nature défavorable, soit un passage :

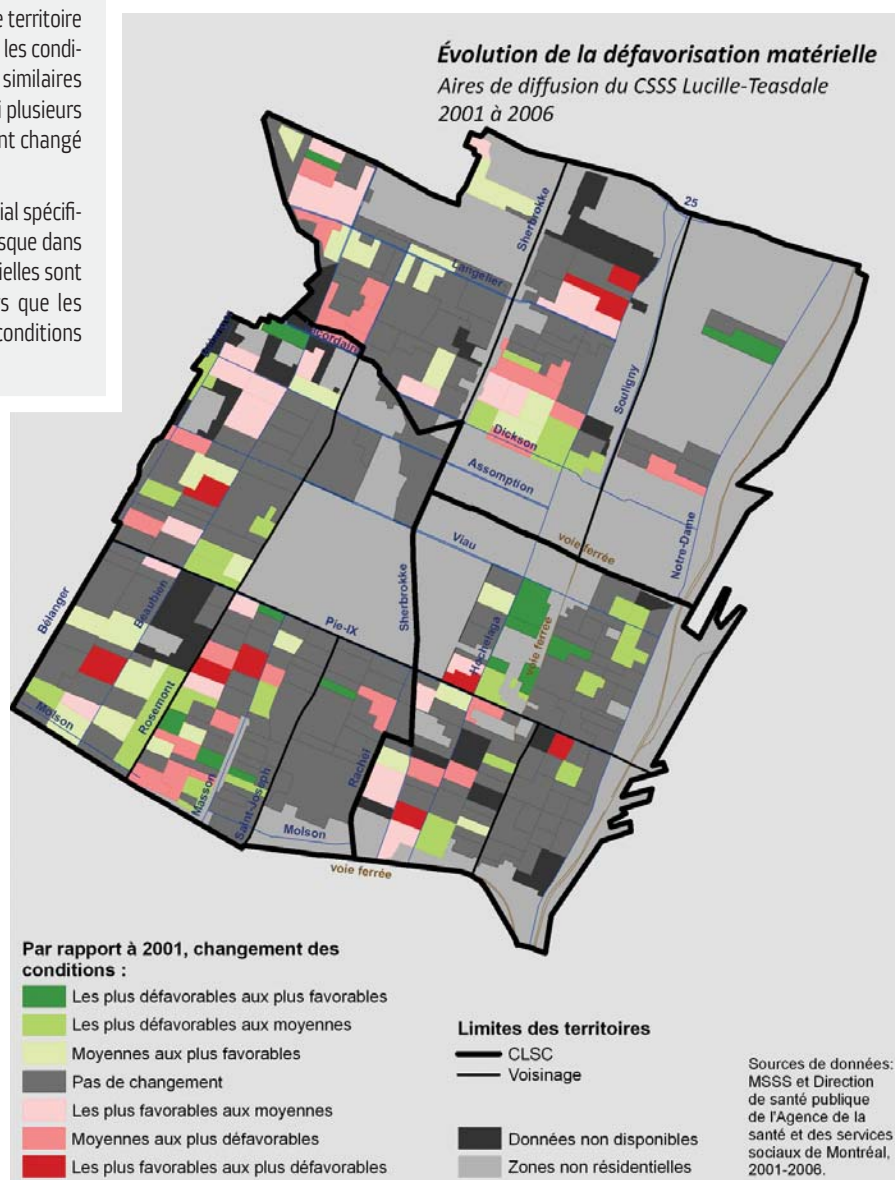
- des conditions les plus favorables (quintiles 1 ou 2) aux moyennes (quintile 3) : en rose pâle
- des conditions moyennes (quintile 3) aux plus défavorables (quintiles 4 ou 5) : en rose moyen
- des conditions les plus favorables (quintiles 1 ou 2) aux plus défavorables (quintiles 4 ou 5) : en rouge



Évolution globale de la défavorisation matérielle

Quelques constats

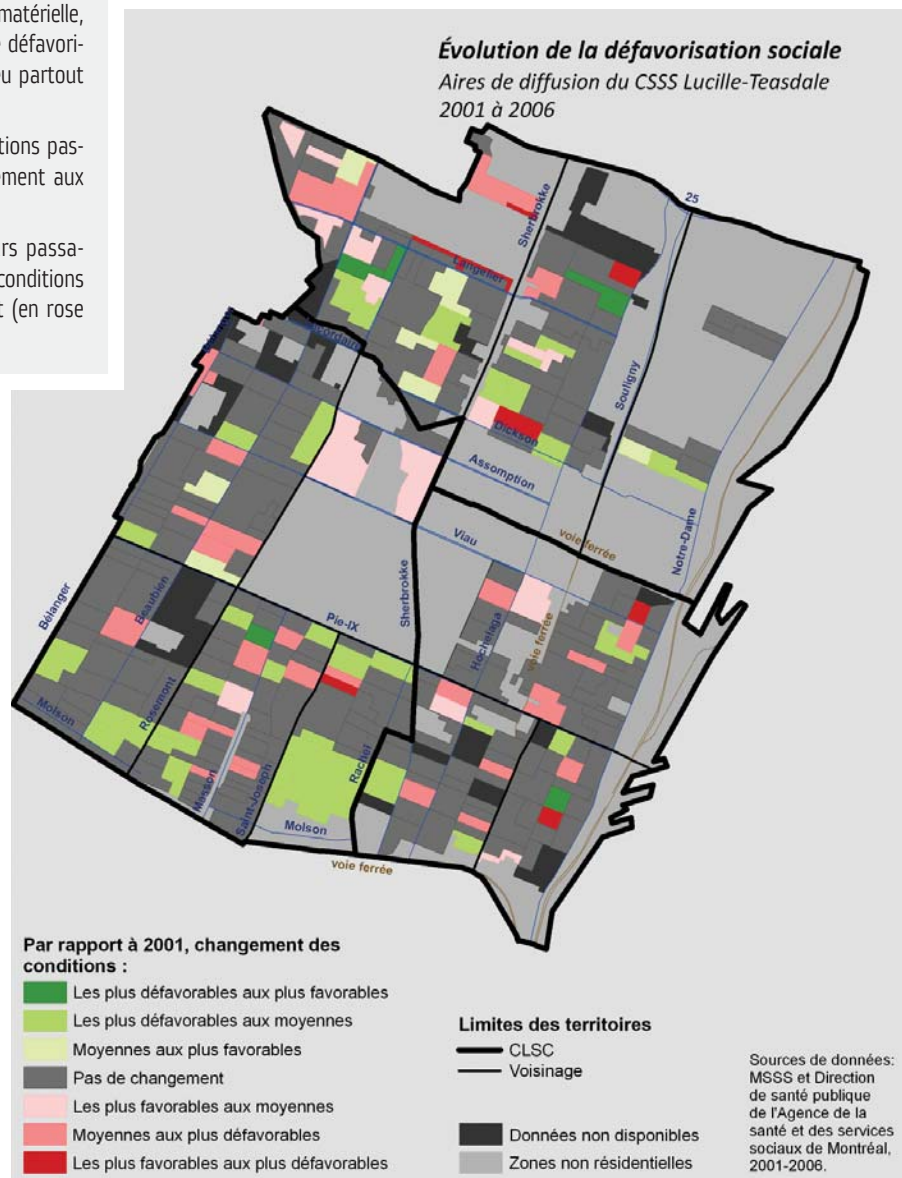
- Bien qu'il y ait, un peu partout sur le territoire du CSSS, des zones importantes où les conditions matérielles sont demeurées similaires (en gris foncé), il y a toutefois aussi plusieurs aires, dans tous les secteurs, qui ont changé de conditions.
- On ne distingue aucun pattern spatial spécifique relatifs à ces changements, puisque dans quelques aires les conditions matérielles sont devenues plus défavorables, alors que les aires voisines sont passées à des conditions favorables.



Évolution globale de la défavorisation sociale

Quelques constats

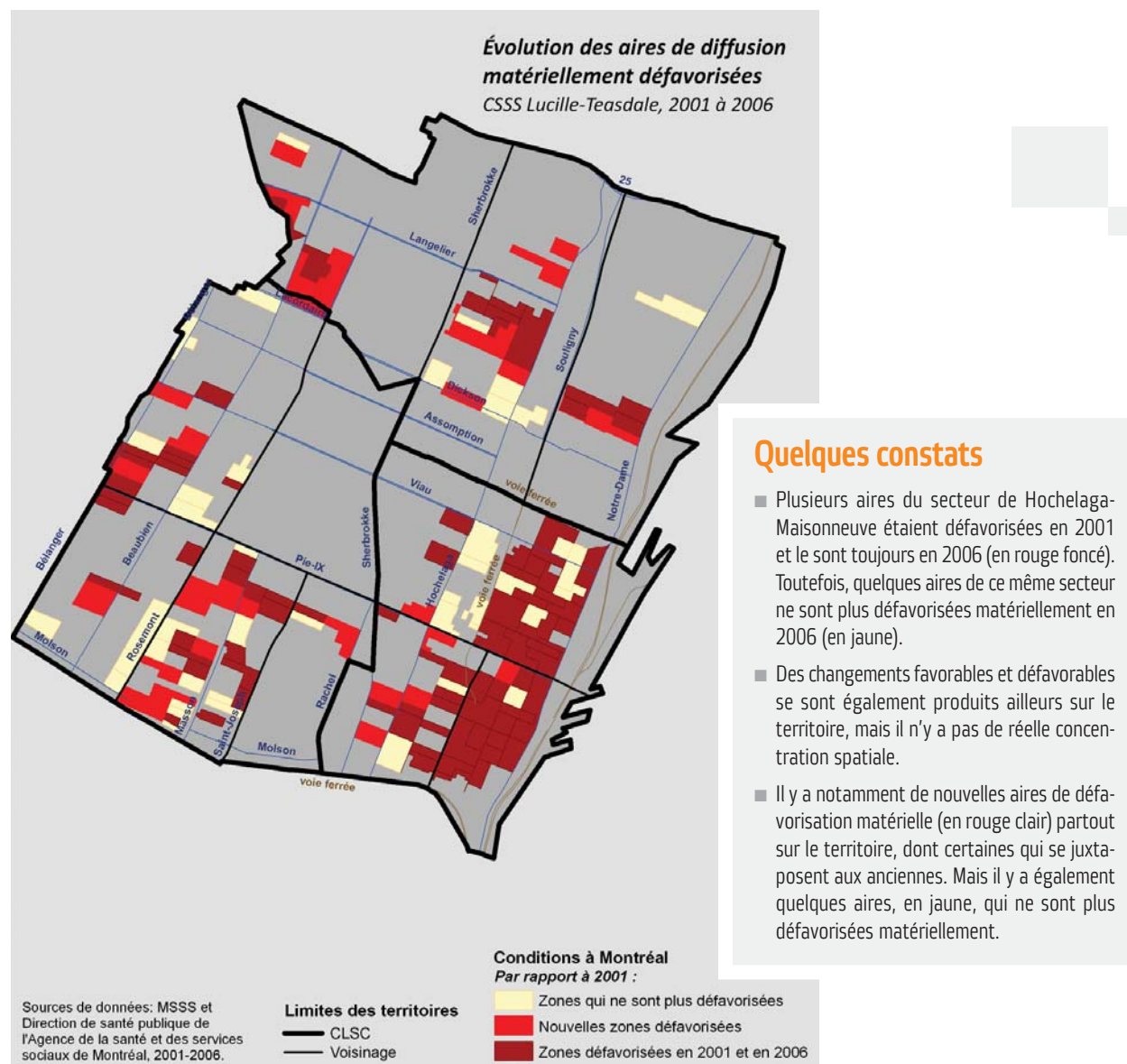
- Tout comme pour la défavorisation matérielle, les changements de conditions de défavorisation sociale sont répartis un peu partout sur le territoire.
- Plusieurs aires ont vu leurs conditions passer des plus défavorables socialement aux moyennes (en vert moyen).
- En contrepartie, on note plusieurs passages de conditions moyennes aux conditions les plus défavorables socialement (en rose moyen).



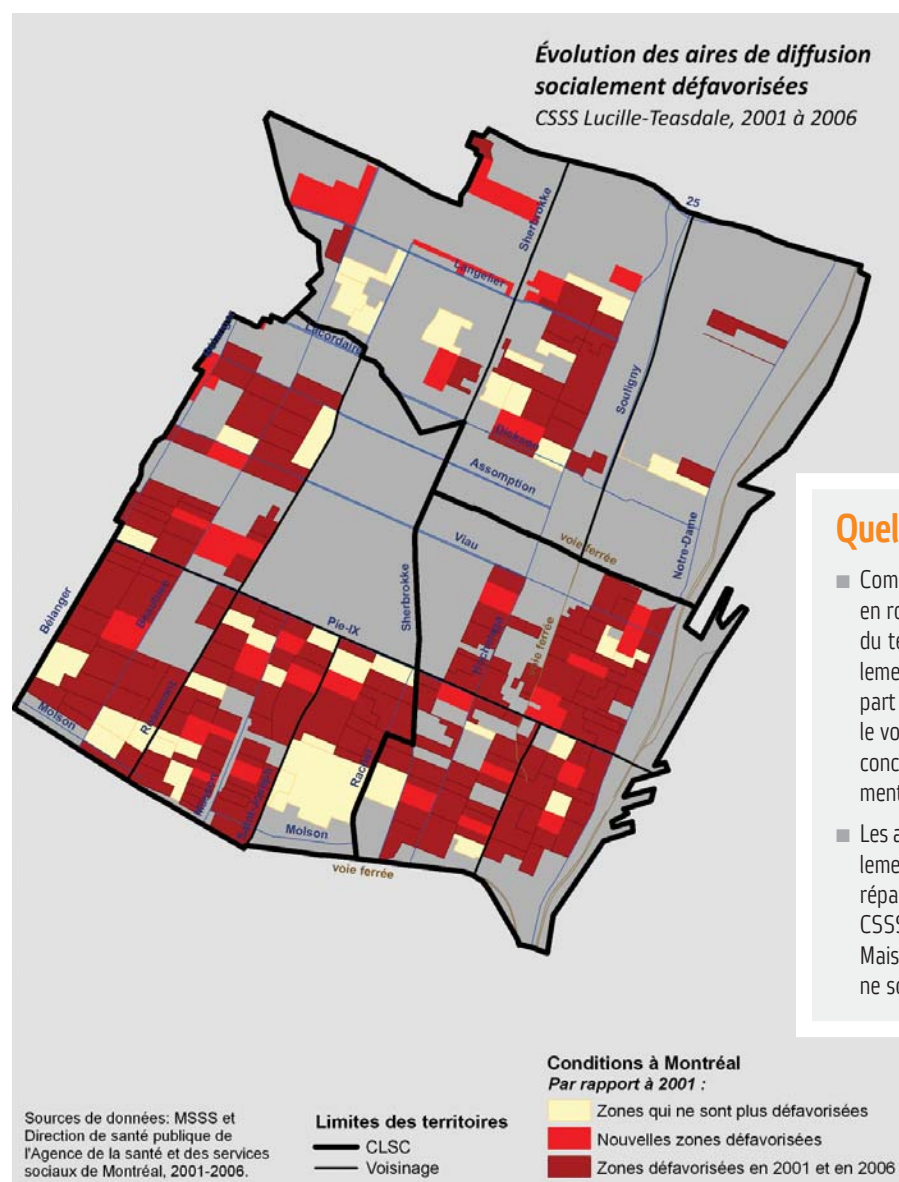
2. Les aires les plus défavorisées sont-elles toujours les mêmes?

La deuxième série de cartes se concentre plutôt sur l'évolution entre 2001 et 2006 des aires où **les conditions sont les plus défavorables** (aires dont les valeurs de défavorisation se classent dans les quintiles 4 ou 5). Les cartes permettent de connaître et localiser 1- les zones où les conditions sont des plus défavorables tant en 2006 qu'en 2001 (en rouge foncé); 2- les zones où les conditions étaient défavorables en 2001 et ne le sont plus en 2006 (en jaune) et 3- les nouvelles zones de pauvreté où les conditions sont des plus défavorables (en rouge clair).

Évolution des aires les plus défavorisées matériellement



Évolution des aires les plus défavorisées socialement



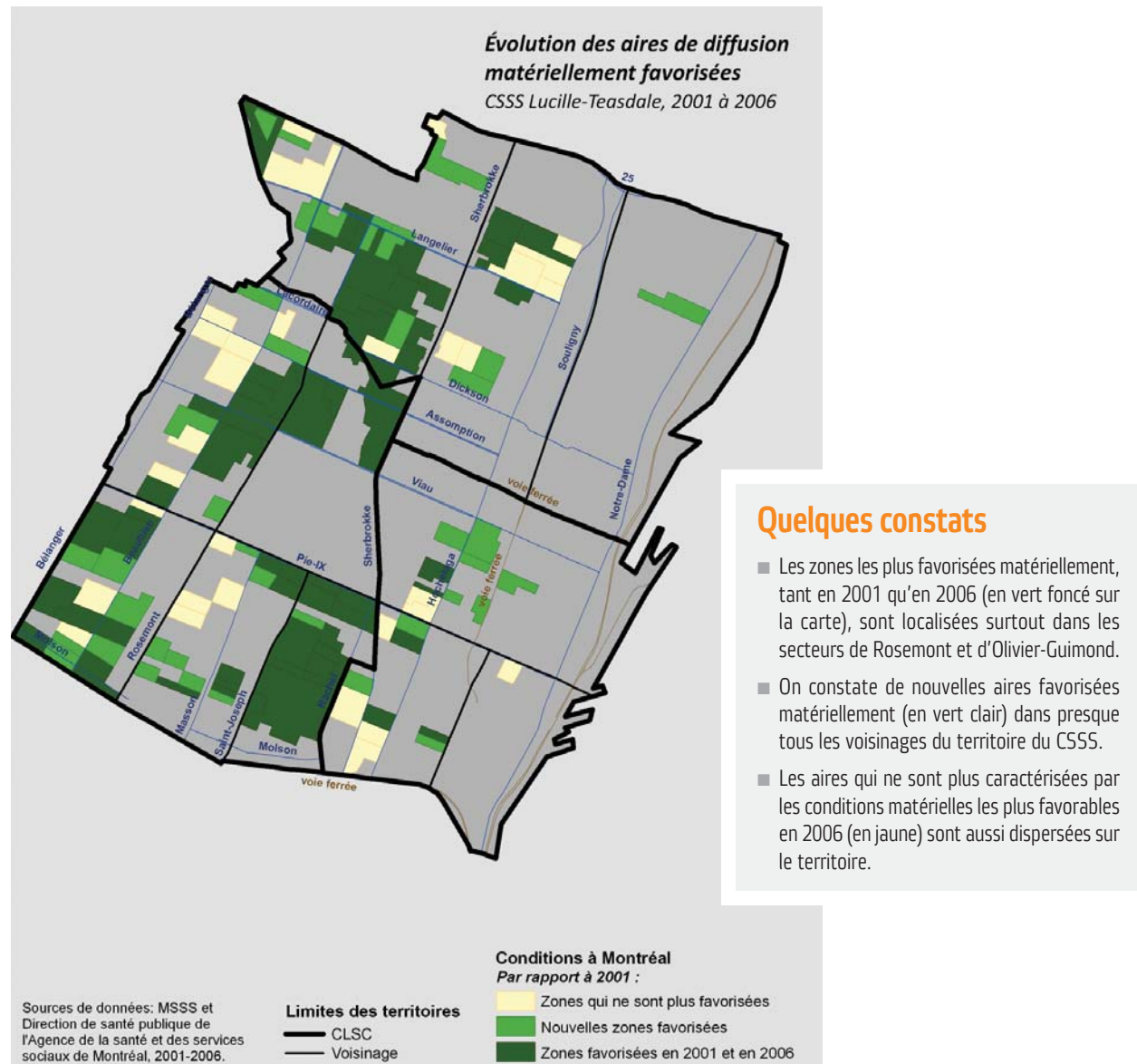
Quelques constats

- Comme le montre l'importance des zones en rouge foncé sur la carte, plusieurs zones du territoire qui étaient défavorisées socialement en 2001 le sont toujours en 2006, à part dans le secteur Olivier-Guimond où seul le voisinage de Longue-Pointe présente une concentration d'aires défavorisées socialement en 2001 et 2006.
- Les aires qui ne sont plus défavorisées socialement et celles qui le sont devenues sont réparties un peu partout sur le territoire du CSSS. Toutefois, le secteur de Hochelaga-Maisonneuve comporte moins de zones qui ne sont plus défavorisées socialement.

3. Les aires les plus favorisées sont-elles toujours les mêmes?

La dernière série de cartes se concentre plutôt sur l'évolution entre 2001 et 2006 des aires où **les conditions sont les plus favorables** (aires dont les valeurs de défavorisation se classent dans les quintiles 1 ou 2). Les cartes permettent de connaître et localiser 1- les zones où les conditions étaient les plus favorables en 2001 et le sont toujours en 2006 (en vert foncé); 2- les zones où les conditions étaient des plus favorables en 2001 mais ne le sont plus en 2006 (en jaune) et 3- les nouvelles zones où les conditions sont les plus favorables en 2006 (en vert clair).

Évolution des aires les plus favorisées matériellement



Évolution des aires les plus favorisées socialement



Quelques constats

- Les aires où les conditions sociales étaient les plus favorables en 2001 et en 2006 sont très rares et sont localisées principalement dans le secteur Olivier-Guimond. On y observe aussi quelques aires nouvellement favorisées en 2006.
- On peut aussi remarquer que les zones qui ne sont plus considérées comme les plus favorisées socialement en 2006 sont plutôt rares et dispersées sur le territoire.

Tableaux Répartition de la défavorisation matérielle et sociale en 2006

Répartition de la défavorisation matérielle selon les quintiles <i>(Zone de référence : Montréal)</i>	Conditions plus favorables		<----->								Conditions plus défavorables		Total
	Q1		Q2		Q3		Q4		Q5				
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
RSS de Montréal	355 357	20	355 247	20	355 593	20	355 252	20	355 128	20	1 776 577		
CSSS Lucille-Teasdale	12 653	8	44 080	27	40 689	25	40 451	25	24 979	15	162 852		
CLSC Olivier-Guimond	4 964	13	9 398	25	11 098	29	8 624	23	3 991	10	38 075		
Louis-Riel	4 355	23	6 249	33	4 882	26	1 933	10	1 576	8	18 995		
Longue-Pointe	609	4	2 728	18	5 765	37	5 264	34	1 160	7	15 526		
Guybourg	0	0	421	12	451	13	1 427	40	1 255	35	3 554		
CLSC de Hochelaga-Maisonneuve	717	2	6 025	13	8 483	19	14 883	33	15 518	34	45 626		
Maisonneuve	717	4	2 593	14	3 825	21	5 947	32	5 284	29	18 366		
Hochelaga-Sud	0	0	0	0	512	5	2 866	26	7 727	70	11 105		
Hochelaga-Nord	0	0	3 432	21	4 146	26	6 070	38	2 507	16	16 155		
CLSC de Rosemont	6 972	9	28 657	36	21 108	27	16 944	21	5 470	7	79 151		
Nouveau-Rosemont	1 854	8	5 986	27	8 773	39	4 957	22	892	4	22 462		
Cité-Jardin	2 939	100	0	0	0	0	0	0	0	0	2 939		
Angus	1 063	9	8 972	75	325	3	1 015	8	571	5	11 946		
Vieux-Rosemont	535	2	6 249	24	7 792	30	9 142	35	2 528	10	26 246		
Rosemont-Nord	581	4	7 450	48	4 218	27	1 830	12	1 479	10	15 558		

Répartition de la défavorisation sociale selon les quintiles <i>(Zone de référence : Montréal)</i>	Conditions plus favorables		<----->								Conditions plus défavorables		Total
	Q1		Q2		Q3		Q4		Q5				
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
RSS de Montréal	355 445	20	355 278	20	355 166	20	355 696	20	354 992	20	1 776 577		
CSSS Lucille-Teasdale	1 862	1	15 471	10	35 988	22	50 509	31	59 022	36	162 852		
CLSC Olivier-Guimond	1 588	4	10 878	29	11 747	31	7 151	19	6 711	18	38 075		
Louis-Riel	1 101	6	7 822	41	5 833	31	2 544	13	1 695	9	18 995		
Longue-Pointe	487	3	1 629	10	4 862	31	3 983	26	4 565	29	15 526		
Guybourg	0	0	1 427	40	1 052	30	624	18	451	13	3 554		
CLSC de Hochelaga-Maisonneuve	0	0	683	1	4 891	11	14 754	32	25 298	55	45 626		
Maisonneuve	0	0	0	0	1 572	9	5 533	30	11 261	61	18 366		
Hochelaga-Sud	0	0	683	6	742	7	3 393	31	6 287	57	11 105		
Hochelaga-Nord	0	0	0	0	2 577	16	5 828	36	7 750	48	16 155		
CLSC de Rosemont	274	0	3 910	5	19 350	24	28 604	36	27 013	34	79 151		
Nouveau-Rosemont	274	1	2 397	11	3 807	17	10 080	45	5 904	26	22 462		
Cité-Jardin	0	0	1 014	35	1 925	65	0	0	0	0	2 939		
Angus	0	0	0	0	4 857	41	3 353	28	3 736	31	11 946		
Vieux-Rosemont	0	0	499	2	4 975	19	9 883	38	10 889	41	26 246		
Rosemont-Nord	0	0	0	0	3 786	24	5 288	34	6 484	42	15 558		

Répartition de la défavorisation selon les profils <i>(Zone de référence : Montréal)</i>	Conditions par rapport à Montréal										Total
	matériellement ET socialement plus favorables		moyennes		socialement plus défavorables (pas matériellement)		matériellement plus défavorables (pas socialement)		matériellement ET socialement plus défavorables		
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
RSS de Montréal	312 074	17	332 664	19	421 459	24	421 151	24	289 229	16	1 776 577
CSSS Lucille-Teasdale	7 737	5	29 848	18	59 837	37	15 736	10	49 694	31	162 852
CLSC Olivier-Guimond	5 870	15	10 275	27	9 315	24	8 068	21	4 547	12	38 075
Louis-Riel	5 261	28	5 986	32	4 239	22	3 509	18	0	0	18 995
Longue-Pointe	609	4	3 868	25	4 625	30	2 501	16	3 923	25	15 526
Guybourg	0	0	421	12	451	13	2 058	58	624	18	3 554
CLSC de Hochelaga-Maisonneuve	0	0	2 574	6	12 651	28	3 000	7	27 401	60	45 626
Maisonneuve	0	0	1 053	6	6 082	33	519	3	10 712	58	18 366
Hochelaga-Sud	0	0	0	0	512	5	1 425	13	9 168	83	11 105
Hochelaga-Nord	0	0	1 521	9	6 057	37	1 056	7	7 521	47	16 155
CLSC de Rosemont	1 867	2	16 999	21	37 871	48	4 668	6	17 746	22	79 151
Nouveau-Rosemont	853	4	3 827	17	11 933	53	1 798	8	4 051	18	22 462
Cité-Jardin	1 014	35	1 925	65	0	0	0	0	0	0	2 939
Angus	0	0	4 857	41	5 503	46	0	0	1 586	13	11 946
Vieux-Rosemont	0	0	2 702	10	11 874	45	2 772	11	8 898	34	26 246
Rosemont-Nord	0	0	3 688	24	8 561	55	98	1	3 211	21	15 558

Répartition de la défavorisation matérielle et sociale en 2001

Répartition de la défavorisation matérielle selon les quintiles (Zone de référence : Montréal)	Conditions plus favorables		<----->								Conditions plus défavorables		Total
	Q1		Q2		Q3		Q4		Q5				
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
RSS de Montréal	349 397	20	349 649	20	349 085	20	349 634	20	349 396	20	1 747 161		
CSSS Lucille-Teasdale	14 533	9	38 288	24	41 307	26	38 829	24	28 139	17	161 096		
CLSC Olivier-Guimond	4 538	11	9 696	24	15 418	39	7 985	20	2 073	5	39 710		
Olivier-Guimond-Nord	4 538	23	4 938	25	9 042	46	1 353	7	0	0	19 871		
Olivier-Guimond-Sud	0	0	4 758	24	6 376	32	6 632	33	2 073	10	19 839		
CLSC de Hochelaga-Maisonneuve	709	2	5 617	13	5 675	13	13 171	29	19 724	44	44 896		
Hochelaga-Maisonneuve-Est	709	4	1 138	6	860	5	5 953	33	9 234	52	17 894		
Hochelaga-Maisonneuve-Ouest	0	0	4 479	17	4 815	18	7 218	27	10 490	39	27 002		
CLSC de Rosemont	9 286	12	22 975	30	20 214	26	17 673	23	6 342	8	76 490		
Nouveau-Rosemont	682	3	8 478	39	4 965	23	6 350	29	1 275	6	21 750		
Cité-Jardin	3 185	100	0	0	0	0	0	0	0	0	3 185		
Angus	3 341	34	4 638	47	833	8	1 117	11	0	0	9 929		
Vieux-Rosemont	952	4	4 556	17	9 553	37	7 302	28	3 786	14	26 149		
Rosemont-Nord	1 126	7	5 303	34	4 863	31	2 904	19	1 281	8	15 477		

Répartition de la défavorisation sociale selon les quintiles (Zone de référence : Montréal)	Conditions plus favorables		<----->								Conditions plus défavorables		Total
	Q1		Q2		Q3		Q4		Q5				
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
RSS de Montréal	349 329	20	349 610	20	349 106	20	349 477	20	349 639	20	1 747 161		
CSSS Lucille-Teasdale	1 679	1	20 642	13	27 358	17	47 926	30	63 491	39	161 096		
CLSC Olivier-Guimond	1 071	3	12 944	33	9 513	24	8 241	21	7 941	20	39 710		
Olivier-Guimond-Nord	1 071	5	7 946	40	6 558	33	1 999	10	2 297	12	19 871		
Olivier-Guimond-Sud	0	0	4 998	25	2 955	15	6 242	31	5 644	28	19 839		
CLSC de Hochelaga-Maisonneuve	0	0	2 514	6	5 616	13	12 729	28	24 037	54	44 896		
Hochelaga-Maisonneuve-Est	0	0	963	5	2 876	16	4 032	23	10 023	56	17 894		
Hochelaga-Maisonneuve-Ouest	0	0	1 551	6	2 740	10	8 697	32	14 014	52	27 002		
CLSC de Rosemont	608	1	5 184	7	12 229	16	26 956	35	31 513	41	76 490		
Nouveau-Rosemont	608	3	707	3	5 413	25	6 843	31	8 179	38	21 750		
Cité-Jardin	0	0	3 185	100	0	0	0	0	0	0	3 185		
Angus	0	0	561	6	556	6	5 566	56	3 246	33	9 929		
Vieux-Rosemont	0	0	731	3	4 182	16	8 661	33	12 575	48	26 149		
Rosemont-Nord	0	0	0	0	2 078	13	5 886	38	7 513	49	15 477		

Répartition de la défavorisation selon les profils (Zone de référence : Montréal)	Conditions par rapport à Montréal								Total		
	matériellement ET socialement plus favorables		moyennes		socialement plus défavorables (pas matériellement)		matériellement plus défavorables (pas socialement)			matériellement ET socialement plus défavorables	
	n	%	n	%	n	%	n	%		n	%
RSS de Montréal	318 001	18	335 710	19	394 420	23	394 334	23	304 696	17	1 747 161
CSSS Lucille-Teasdale	8 712	5	26 162	16	59 254	37	14 805	9	52 163	32	161 096
CLSC Olivier-Guimond	4 398	11	15 132	38	10 122	25	3 998	10	6 060	15	39 710
Olivier-Guimond-Nord	3 232	16	11 522	58	3 764	19	821	4	532	3	19 871
Olivier-Guimond-Sud	1 166	6	3 610	18	6 358	32	3 177	16	5 528	28	19 839
CLSC de Hochelaga-Maisonneuve	709	2	2 516	6	8 776	20	4 905	11	27 990	62	44 896
Hochelaga-Maisonneuve-Est	0	0	860	5	1 847	10	2 979	17	12 208	68	17 894
Hochelaga-Maisonneuve-Ouest	709	3	1 656	6	6 929	26	1 926	7	15 782	58	27 002
CLSC de Rosemont	3 605	5	8 514	11	40 356	53	5 902	8	18 113	24	76 490
Nouveau-Rosemont	420	2	3 550	16	10 155	47	2 758	13	4 867	22	21 750
Cité-Jardin	3 185	100	0	0	0	0	0	0	0	0	3 185
Angus	0	0	0	0	8 812	89	1 117	11	0	0	9 929
Vieux-Rosemont	0	0	2 886	11	12 175	47	2 027	8	9 061	35	26 149
Rosemont-Nord	0	0	2 078	13	9 214	60	0	0	4 185	27	15 477

*Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal*

Québec 